Les cahiers

LES CAHIERS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION BRIOCHINE ET DU PAYS DE SAINT-BRIEUC septembre 2015 | #10

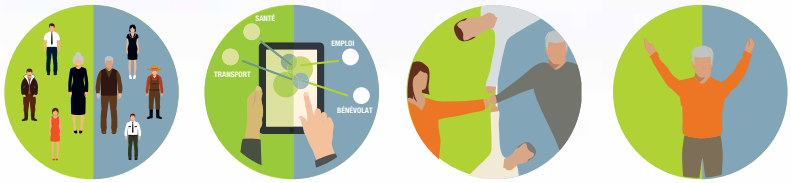

Le vieillissement de la population : opportunités et richesses pour le pays de Saint-Brieuc

Koshadur ar boblañs :
Taolioù-kaer ha pinvidigezhioù evit an Bro Sant-Brieg

Conseil de développement

PAYS de SAINT-BRIEUC

SAINT-BRIEUC Agglomération Baie d'Armor

contexte

Le vieillissement de la population : opportunités et richesses pour le pays de Saint-Brieuc

Koshadur ar boblañs : Taolioù-kaer ha pinvidigezhioù evit an Bro Sant-Brieg

Une expression citoyenne, aux côtés des élus

Le Conseil de développement réunit des femmes et des hommes, issus des secteurs qui animent la vie des habitants : développement économique, formation, culture, emploi, santé, solidarité,… une cinquantaine de structures ainsi que des habitants, font vivre le Conseil de développement.

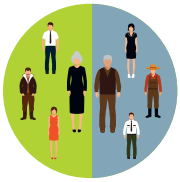

Tous ces acteurs, aux compétences diverses, sont rassemblés pour s'informer, échanger, débattre et participer aux politiques publiques locales. Leurs approches, différentes et complémentaires, éclairent les thèmes abordés, et permettent de faire émerger des suggestions, des nouveaux projets.

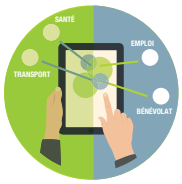

Un foisonnement d'idées, pour mieux vivre le territoire !

Le Conseil de développement est donc une association consultative, créée aux côtés du pôle d'équilibre territorial et rural du pays de Saint-Brieuc, et de Saint-Brieuc Agglomération.

Ouvertes à tous, ses réflexions sont guidées par le développement durable, la recherche d'une cohérence globale, et l'exploration de la dimension prospective.

Le Conseil de développement a souhaité mener une réflexion sur le vieillissement de la population. Comment façonnera-t-il le territoire de demain ? Comment contribuera-t-il (ou comment pourrait-il contribuer) à son développement ?

Le Conseil de développement a choisi d'identifier les opportunités et les richesses issues du vieillissement de la population, et ne pas cantonner la réflexion à une approche médico-sociale.

Pour faire ces constats et ces préconisations, le Conseil de développement a mobilisé la diversité de la société civile locale ; en complément des groupes de travail, le Conseil de développement a mobilisé et interrogé une centaine de jeunes du lycée Jean Moulin à Saint-Brieuc et de la maison familiale rurale de Plérin, afin de croiser les regards entre eux et les participants au Conseil de développement.

1.1 Le vieillissement de la population dans le pays de Saint-Brieuc

Le vieillissement de la population est en marche depuis plusieurs années

Depuis 1999, la part de la population qui a connu la plus importante évolution est celle des 75 ans et plus, qui a crû de 44 % sur la période 1999-2011 (soit une évolution moyenne de 3,7 % par an). En effet, les plus de 75 ans représentaient 8,2 % de la population en 1999, et en représentaient, en 2011, 10,6 % (soit plus de 6 500 personnes en plus)[1].

À titre de comparaison, entre 2013 et 2020, le nombre de plus de 75 ans devrait progresser de 18 % soit une moyenne annuelle de 2,6 % par an[2]. Le vieillissement est donc une tendance observable depuis plusieurs années.

À l'horizon 2040, une importante modification de la structure de la population

D'après les projections de l'INSEE, à l'horizon 2040, c'est la part des plus de 60 ans qui augmentera le plus fortement dans le pays de Saint-Brieuc, passant de 25 % de la population en 2007 à 35 % en 2040. À l'inverse, la tranche des 40-59 ans baisse le plus fortement, perdant 6 points. (Voir schéma ci-dessous).

STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION DU PAYS DE SAINT-BRIEUC EN 2007

STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION DU PAYS DE SAINT-BRIEUC EN 2040.

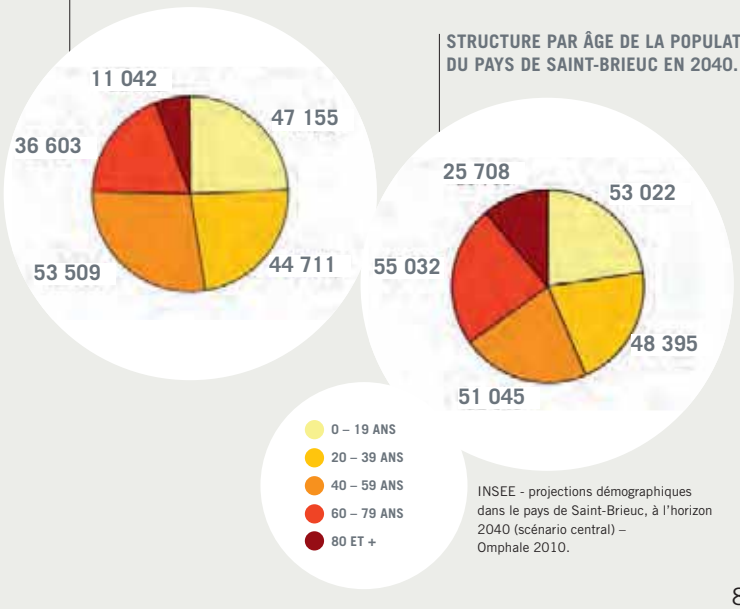

INSEE - projections démographiques dans le pays de Saint-Brieuc, à l'horizon 2040 (scénario central) – Omphale 2010.

En parallèle, il convient de rappeler que l'allongement de la durée de vie fait que l'on n'est plus forcément "vieux" aussi tôt qu'auparavant ; de même, le recul du départ à la retraite – moment transitoire important dans la vie des individus – indique que la barrière de l'âge "60 ans" pourrait bientôt être désuète.

Des territoires inégalement concernés

Au sein du pays, d'Erquy à Binic, en passant par Saint-Brieuc ou Quintin, le vieillissement de la population n'est pas homogène. Les territoires littoraux sont déjà des territoires où les personnes âgées sont beaucoup plus nombreuses ; dans la Côte de Penthièvre, en 2011, les plus de 60 ans représentaient 39 % de la population. En revanche, d'autres territoires profitent d'une dynamique démographique, avec une population jeune plus nombreuse. Ainsi, c'est dans la communauté de communes de Lamballe que la part des plus de 60 ans est la plus faible (22,2 %)[3].

Un vieillissement avant tout endogène

La dynamique migratoire est à souligner, puisque si effectivement une partie des nouveaux arrivants sur le territoire est retraitée, elle est minoritaire. Dans les Côtes d'Armor, 87 % des nouveaux arrivants ne sont pas retraités, et sont donc jeunes ou actifs[4].

1 / Source : INSEE, projection de population RP, Pays de Saint-Brieuc armostat.fr

2 / Source : données panorama social du Conseil Général des Côtes d'Armor, août 2012 d'après INSEE, RP, Compas

3 / Source INSEE RP, 2011 www.armorstat.fr

4 / Source : INSEE Analyse, "Les nouveaux arrivants modifient le profil socio démographique de la population costarmoricaine" déc. 2014

1.2 Les personnes retraitées, un moteur de la cohésion sociale

Une forte implication dans la vie locale

Bénévoles, élu-e-s, les retraité-e-s sont fortement impliqué-e-s dans la vie sociale locale, contribuant ainsi fortement à l'animation du pays, et de ses activités, qu'elles soient institutionnelles, politiques, associatives. Les services rendus par ces personnes sont ainsi fondamentaux pour le territoire.

À titre d'exemple, en 2014, les maires âgés de plus de 60 ans représentaient 54 % des maires des communes du Pays de Saint-Brieuc.[5]

En 2013, en France les plus de 65 ans étaient sur-représentés parmi les bénévoles : ils représentaient 31 % de ces derniers, quand ils ne représentaient que 22 % de la population française. En 2011, on décomptait 46 % de retraités parmi les responsables associatifs ! [6]

La transmission : une attente forte des jeunes, un outil pour développer l'image du territoire et son appropriation

Dans la mémoire collective, les personnes âgées ont également un rôle central. Véritables passeurs de mémoire, ces personnes ont la capacité de faire vivre et de transmettre le passé, dans le monde d'aujourd'hui. Cette mémoire, individuelle et collective, est un outil au service de l'image du territoire et de son appropriation par les générations les plus jeunes.

Les témoignages des jeunes interrogés ont ainsi fait apparaître l'importance, pour eux, de cet échange intergénérationnel, de ces récits de vie et des témoignages des personnes les plus âgées.

5 / D'après les données communiquées dans Ouest-France, relative à la composition des conseils municipaux.

6 / Source : Stat info – Ministère Jeunesse et sports – 2011.

7 / Héritages, donations et aides aux ascendants et descendants – INSEE – 2012.

Les grands-parents rendent d'importants services au sein des familles

D'une part, d'un point de vue financier, la générosité des grands-parents vers leurs enfants ou petits-enfants constitue un amortisseur social, dans un contexte où les retraités ont encore, en moyenne, un niveau de vie supérieur à celui de l'ensemble de la population.

Pour quatre ménages sur cinq ayant versé une donation, la personne de référence était à la retraite au moment de l'enquête.[7]

À moyen ou long terme toutefois, la précarisation des emplois, les parcours professionnels peu linéaires et l'allongement de la durée des cotisations devraient entraîner une dégradation des revenus des retraités.

L'entraide familiale se met en œuvre bien au-delà des aspects monétaires ; les conjoints retraités et les grands-parents apportent une aide considérable au sein des familles.

Du côté de la garde des petits-enfants, on estimait en 2010 qu'en France, le volume hebdomadaire de garde des grands-parents équivalait à celui des assistantes maternelles, soit 23 millions d'heures ! [8]

Autant d'heures de garde qui échappent aux politiques familiales nationales, mais qui n'en sont pas moins nécessaires à la cohésion sociale. Ces heures, loin de constituer une concurrence déloyale à un service marchand, sont au contraire complémentaires. En effet, elles concernent souvent sur des créneaux horaires différents (soir, week-end, vacances,…).

Du côté des aidants familiaux, la moitié de ces 8 millions de personnes est constituée de retraités, qui s'occupent surtout de leur conjoint(e)…

La nécessité de reconnaître encore plus fortement l'importance de l'entraide et de la solidarité dans notre société !

Ces statistiques, incomplètes, restent encore difficiles à valoriser ; le Conseil de développement a toutefois estimé en cumulant ces différentes données que si l'on pouvait monnayer les apports des personnes âgées ou retraitées à la société, il serait vraisemblablement plus facile de changer le regard porté sur elles ; et ainsi, de ne plus considérer comme une charge, mais plutôt comme une richesse pour le territoire.

8 / Centre d'analyse stratégique - Note d'analyse n°199 La grand-parentalité active : triple enjeu de solidarité, de conciliation travail/hors travail et emploi des seniors – 2010

1.3 Les plus de 60 ans, un levier pour l'économie locale et l'emploi

D'importants consommateurs ; mais combien de temps encore ?

Aujourd'hui, le pouvoir d'achat moyen des retraités permet de considérer que, globalement, cette clientèle est intéressante pour la consommation. En effet, le niveau de vie moyen des retraités reste supérieur à celui de la population, équivalent ainsi à 103 % de ce dernier[9]. Cette donnée moyenne ne doit pas masquer toutefois que, parmi les retraités, les revenus peuvent être très inégaux ; certains régimes sont très précaires.

À moyen terme toutefois, ce niveau de vie ne devrait pas se maintenir de la même façon ; l'allongement des durées de cotisations, les parcours professionnels de moins en moins linéaires, et la hausse du nombre de bénéficiaires de minima sociaux devraient conduire à une baisse du niveau de vie moyen des retraités.

Selon les scénarios économiques, le niveau de vie moyen des retraités rapporté à celui de l'ensemble de la population pourrait s'établir entre 82 % et 94 % en 2040 et entre 73 % et 92 % en 2060. [10]

Ce facteur doit nécessairement être anticipé, compte tenu du poids démographique croissant des retraités d'une part, et de leur importance dans la consommation d'autre part. La question de l'accessibilité des services (matériels et immatériels) sera donc encore plus importante demain.

Les besoins des personnes âgées dépendantes : des perspectives d'emplois locaux, à court et moyen termes

Le vieillissement de la population entraîne, de fait, une hausse du nombre de personnes âgées dépendantes. Ainsi, en 2010, on recensait dans le pays de Saint-Brieuc 5 000 personnes âgées dépendantes ; les projections prévoient une hausse de 30 à 40 % de la dépendance, soit entre 6 500 et 7 000 personnes âgées dépendantes.

Pour répondre aux besoins de ces personnes, une hausse du nombre d'emplois est attendue.

Ainsi, en Bretagne, on estime qu'en 2020, 9 000 équivalents temps plein seront consacrés à l'accompagnement des personnes âgées dépendantes, dont 1/3 serait du personnel soignant, et 2/3 du personnel d'aide à la vie quotidienne. [11]

La silver économie, une opportunité de développement ?

La silver économie peut être définie comme un "ensemble d'activités économiques et industrielles qui bénéficient aux seniors. Elles permettent une participation sociale accrue, une amélioration de la qualité et du confort de vie, un recul de la perte d'autonomie voire une augmentation de l'espérance de vie des personnes âgées"[12]. Dans les Côtes d'Armor, 4 secteurs d'activités ont été identifiés plus particulièrement comme support d'innovation : l'alimentation, le numérique, l'habitat et la mobilité. La silver économie est donc une source d'innovation importante pour faire évoluer l'offre de ces secteurs.

9 / Rapport annuel du COR 2015 – Évolutions et perspectives des retraites en France – base revenus 2012

10 / Idem.

11 / INSEE, Octant analyse n°36, novembre 2012.

12 / Contrat de filière silver économie, décembre 2013.

De nombreux seniors sont des créateurs ou dirigeants d'entreprises

En 2011, 12 % des dirigeants de PME du pays de Saint-Brieuc avaient plus de 60 ans. En 2020, 42 % de ces dirigeants pourraient avoir plus de 60 ans.[13]

Certes, ces données démontrent la difficulté à transmettre et vendre son entreprise, dans le contexte actuel. Toutefois, elles illustrent aussi le rôle important que les plus de 60 ans jouent dans l'économie locale.

Les activités des retraités : un sujet qui interpelle notre rapport à l'emploi

Compte tenu du vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie, le rapport entre actifs et inactifs évolue et évoluera demain, en dépit de l'allongement de la durée de cotisation et du recul de l'âge légal de départ à la retraite. Le rapport à l'activité évolue donc. De plus, le cumul emploi-retraite se développe, dans de très nombreuses situations à temps partiel, et sous la contrainte financière. D'autres retraités vont trouver, dans l'auto-entreprenariat ou la prestation de services (soutien scolaire, accompagnement d'entreprises,…) un complément de revenus intéressant. En parallèle, de nombreux retraités réalisent des activités diverses et variées, de façon informelle ou bénévole : services aux voisins, à la famille, au sein d'une association, mais également activités de productions personnelles, comme le jardinage, le bricolage. Cette multiplicité des activités et de leurs formes, qui pourrait bien se développer pour des raisons tant démographiques que financières, interroge sur les évolutions probables du rapport à l'emploi.

Les taux d'emploi des seniors (60-64 ans) augmentent nettement entre 2003 et 2011 (+ 6 points pour les hommes et + 5 points pour les femmes). On constate notamment une forte montée du travail à temps partiel dans cette population.[14]

"Les seniors d'aujourd'hui invitent à réfléchir à une production de richesses qui ne dépende pas que de l'emploi (par exemple : jardinage, bricolage, bénévolat, ...). À titre d'exemple, environ 15 % des fruits et légumes consommés en France échappent au marché. Jardiner, c'est gagner en pouvoir d'achat, manger plus sainement, pratiquer une activité physique, favoriser l'échange,..."[15]

13 / Les cédants d'entreprises en Bretagne : étude du marché et projections à 10 ans – CCI Bretagne - 2012.

14 / Hélène Guedj, division Études sociales, Insee 2013.

15 / Entretien avec Serge GUERIN, La revue du praticien Médecine générale– septembre 2014.

préconisations

2.1

Organiser la solidarité, changer le regard sur le vieillissement

Le vieillissement de la population est souvent associé à la dépendance. L'accompagnement des personnes dépendantes constitue effectivement un enjeu de solidarité considérable ; demain, cet enjeu sera d'autant plus important que le nombre de personnes dépendantes va s'accroître.

Pour répondre à cet enjeu, la solidarité, formelle ou informelle, apparaît notamment chez les jeunes comme une réponse à part entière : le covoiturage solidaire, la cohabitation intergénérationnelle sont pour eux des solutions incontournables.

Toutefois, le Conseil de développement souligne que la dépendance ne concerne en fait qu'une petite part des personnes âgées, et donc a fortiori, de la population.

À titre d'exemple, en 2010, on décomptait environ 5 000 personnes âgées dépendantes dans le pays ; soit moins de 3 % de la population totale. [16]

Dans de très nombreuses situations, le vieillissement n'est pas synonyme de dépendance ou de maladie. Or, ce sont bien ces dernières situations qui sont difficiles à vivre, pas le vieillissement en tant que tel. Le vieillissement ou l'âge ne sont pas des problèmes, ce sont des faits.

PRÉCONISATION 1 :

Changer le regard

Le premier enjeu identifié par le Conseil de développement est bien de changer le regard sur le vieillissement de la population, pour le considérer comme richesse et non comme un problème ! On peut être vieux et bien !

PRÉCONISATION 2 :

Le vieillissement de la population, une opportunité pour développer le bénévolat

Compte tenu de l'importance du bénévolat dans la population, et plus particulièrement parmi les plus de 60 ans, le vieillissement de la population peut être l'occasion de favoriser et faciliter le bénévolat.
Or, les modalités d'engagement bénévole évoluent, chez les plus jeunes comme chez les plus âgés. Les implications sont de plus en plus courtes, ponctuelles ; les notions de plaisir, de liberté, d'absence de contrainte deviennent prépondérantes. Les associations sont les premières concernées par ces évolutions.
Les accompagner à relever ce défi, mais également mieux valoriser le bénévolat dans toute la population sont des outils utiles.
Plus globalement, il conviendrait de mieux reconnaître l'ensemble des activités et de leurs formes, au-delà du seul emploi !

2.2

Le vieillissement de la population, une opportunité pour moderniser les politiques publiques

Le vieillissement de la population n'est donc pas à confondre avec la dépendance de certaines personnes âgées. L'importance de ce phénomène démographique invite à l'aborder bien plus globalement que dans une seule optique médico-sociale.

Parce qu'il impacte l'ensemble de la société et l'ensemble des politiques publiques (de l'emploi à l'habitat, en passant par les mobilités et l'organisation des services aux publics), le vieillissement de la population constitue une opportunité pour moderniser les politiques publiques, dans une perspective durable.

La durabilité d'une politique implique de tenir compte du vieillissement

Tout d'abord, la notion de développement durable interroge intrinsèquement celle de la temporalité : comment vieillira un quartier, un équipement, et comment ses habitants vieilliront-ils dans cet espace ?

Le Conseil de développement constate qu'un certain nombre de quartiers, avec des taux de rotation faibles ont considérablement vieilli. D'autres vieilliront demain. Ces quartiers d'habitat, monofonctionnels et peu denses peuvent devenir des "ghettos pour personnes âgées". De la même façon, faute de turn-over, certains équipements peuvent progressivement perdre de la fréquentation, jusqu'à être remis en cause, à l'instar d'écoles par exemple.

PRÉCONISATION 3 :

Décliner l'intergénérationnel dans toutes les politiques publiques

Dans ce contexte, le Conseil de développement rappelle la nécessité de décliner l'intergénérationnel dans toutes les politiques publiques.

Dans les politiques d'habitat, cela se traduit dans les programmes neufs, avec la cohabitation de logements adaptés pour les personnes âgées et de logements familiaux, mais cela peut également s'accompagner d'une politique de peuplement intergénérationnelle.

En parallèle de l'habitat, l'aménagement des espaces publics, la présence de services peuvent accompagner l'intergénérationnel. Ainsi, au lieu de cloisonner les types de zones (zones où habiter, zones où consommer, zones où travailler) et les types d'habitat (résidences pour les personnes âgées, pour les jeunes,...) il conviendrait d'inscrire l'intergénérationnel de manière durable.

Les lieux d'accueil pourraient davantage être pensés de façon intergénérationnelle, afin de multiplier les occasions de rencontre entre les populations d'âges différents ; il peut s'agir d'initiatives communes entre des écoles et des EHPAD par exemple, ou entre des crèches et des accueils de jour. Mais on pourrait également imaginer, au-delà des initiatives ponctuelles communes, des espaces partagés entre ces différents âges. Les jeunes rencontrés expriment l'intérêt de telles expériences.

préconisations

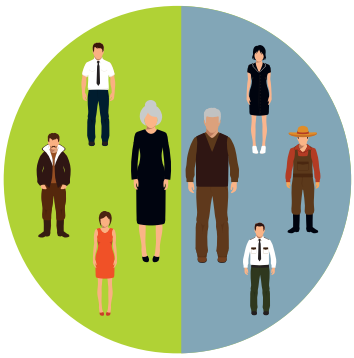

Organiser la centralité et la proximité pour faciliter le bien vieillir sur le territoire

Le vieillissement de la population interroge également les pratiques de la mobilité, et plus globalement, l'accès aux services.

Pierre-Marie CHAPON, géographe spécialisé dans le vieillissement de la population a constaté qu'au-delà d'un certain âge, le périmètre de proximité et de sortie se restreint, à 500 m puis à 300 m autour du logement.

Face à ce constat, la proximité et la plurifonctionnalité des espaces apparaissent comme un enjeu central. Les échanges entre les participants ont permis d'identifier que globalement, **les territoires mixtes, bien dotés en services de proximité** (centralités traditionnelles et a fortiori en milieu urbain ou dense) **sont plus favorables au vieillissement de la population que les autres.** Mais qu'en sera-t-il alors des territoires ruraux, ou périurbains peu denses où les services de proximité sont moins nombreux ? Comment développer des services différents dans ces territoires, pour ne pas spécialiser les territoires ? Le vieillissement de la population est également l'occasion d'expérimenter, dans des zones peu denses, la mise en œuvre de services adaptés, de proximité.

En effet, le pays de Saint-Brieuc est très majoritairement un territoire rural et périurbain, peu ou pas concentré où les centralités traditionnelles et la mixité ont évolué ces derniers temps. Cette question est donc loin d'être anecdotique.

PRÉCONISATION 4 :

Organiser le territoire autour des centralités

Pour le Conseil de développement, les centralités sont des lieux qui combinent plusieurs fonctions : habitat, commerces, services, mais aussi qualité des espaces publics, dans l'optique de faciliter les échanges et le lien social. L'organisation du territoire autour de ces centralités, à l'instar de ce qui est proposé dans le Schéma de cohérence territoriale est donc un outil pour faciliter le vieillissement de la population sur le territoire.

PRÉCONISATION 5 :

Adapter les services de mobilité

La mobilité, les déplacements doivent également être adaptés pour les personnes âgées : voitures sans chauffeur, covoiturage intergénérationnel ou encore tricycles en libre-service sont autant de propositions émises par les jeunes !

PRÉCONISATION 6 :

Développer et accompagner les usages des services numériques pour en faciliter l'accès, et réduire la fracture numérique

En effet, le numérique offre de multiples possibilités d'accéder aux services, sous des formes différentes : télémédecine, achat en ligne,... Ces possibilités doivent toutefois pouvoir être appropriées par tous, afin de contribuer effectivement à une meilleure accessibilité. L'automatisation de certains services (serveurs téléphoniques par exemple) en a diminué la qualité et l'accessibilité.

PRÉCONISATION 7 :

Aménager un espace public accessible à tous

Ces adaptations peuvent en effet faciliter la vie de plusieurs populations : personnes âgées, personnes handicapées, mais également parents avec poussette,... Pour penser les aménagements pour une diversité d'usages et d'usagers, la concertation reste un outil nécessaire !

La nécessaire adaptation des logements dans un contexte où le maintien à domicile est favorisé

L'enjeu de l'adaptation des logements sur le territoire n'a pas été abordé de façon précise, étant entendu que différents acteurs se sont emparés du sujet.

Les témoignages des jeunes ont toutefois rappelé la nécessité de cet enjeu, a fortiori dans des situations de grande précarité (sanitaires inaccessibles car situés dans la cour par exemple).

PRÉCONISATION 8 :

Combiner rénovation thermique et adaptation des logements

Le chantier de la rénovation thermique des logements est désormais identifié par les pouvoirs publics comme une priorité. Ce chantier, pour être plus efficace et durable, pourrait également être combiné et articulé avec celui de l'adaptation des logements, et de l'intégration, dans les logements, d'outils domotiques au service de ceux qui en ont besoin.

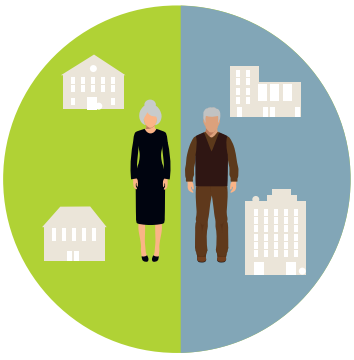

PRÉCONISATION 9 :

Expérimenter des formes d'habitat évolutives

Le Conseil de développement préconise également d'expérimenter des formes d'habitat évolutives, qui pourrait s'adapter aux évolutions des usages du logement : rétrécissement du ménage, cohabitation intergénérationnelle, lieux de vie partagés avec le voisinage (par exemple pour l'accueil temporaire de la famille), lieux de travail… sont des usages qui pourraient se développer et auxquels l'habitat pourrait s'adapter.

PRÉCONISATION 10 :

Multiplier les initiatives et les services à domicile

Enfin, dans un contexte où le vieillissement à domicile est souhaité, il convient de faciliter et multiplier les initiatives relationnelles et de loisirs à domicile, pour permettre aux personnes vivant chez elles de poursuivre des activités. Dans cette optique-là, Familles Rurales a mis en place le service Cap'âge, un service itinérant de loisirs pour les personnes vivant chez elles.

2.3 Mieux anticiper les impacts du vieillissement de la population dans les métiers et les formations

Dans des secteurs comme le bâtiment, la pêche, l'agriculture, c'est une part considérable des patrons qui va partir à la retraite dans les prochaines années. Le renouvellement des effectifs est une opportunité pour développer l'emploi, ainsi qu'un défi pour former et renforcer l'attractivité de certains métiers. Ces enjeux sont plutôt bien identifiés et appréhendés.

Les évolutions démographiques impacteront donc les politiques publiques et les territoires. Elles impacteront aussi le développement économique et les métiers et méritent ainsi d'être anticipées dans les formations et les entreprises.

Toutefois, l'étude et a fortiori la prise en compte de ces évolutions restent encore partielles et incomplètes.

Le secteur de l'aide à la personne se trouve le premier concerné par cette évolution démographique, puisque c'est son public qui va évoluer et croître.

PRÉCONISATION 11 :

Anticiper les évolutions de l'exercice des métiers de l'aide à domicile

Concernant les métiers de l'aide à domicile, les jeunes rencontrés ont émis de nombreuses propositions. Le Conseil de développement propose ainsi de veiller à ce que les formations nécessaires soient présentes sur le territoire, Compte tenu du gisement d'emplois dans ce secteur. Il souligne également la nécessité d'une meilleure coordination entre les soignants et les métiers d'aide à la personne. Enfin, il paraît utile d'anticiper les évolutions de ces métiers, dans des contextes de soin qui évoluent : rapprochement maison et hôpital, développement de la télémédecine sont des opportunités qui influeront sur les façons d'exercer ces métiers.

Compte tenu de l'évolution de la pyramide des âges des employés, la gestion des ressources humaines dans les entreprises est également concernée par ce phénomène. Sa prise en compte émerge ; la transmission des savoirs et compétences entre partants à la retraite et nouvelles recrues est également un enjeu auquel les entreprises seront de plus en plus confrontées.

Une évolution des métiers

Le vieillissement de la population pourrait également faire évoluer un certain nombre de métiers. Ainsi, les facteurs peuvent maintenant être missionnés pour livrer des médicaments à domicile, ou rendre visite, au cours de leurs tournées, à certaines personnes âgées.

Le bâtiment, l'architecture évoluent afin de tenir compte des nécessaires adaptations des logements, ou de la construction d'habitats adaptés ou évolutifs.

De nombreux secteurs d'activités de services, comme le commerce, le tourisme, le secteur bancaire et de l'assurance devront également s'adapter au vieillissement de leur clientèle. Mais on pourrait aussi évoquer l'urbanisme, les professions médicales et paramédicales, ou encore la gestion des ressources humaines !

Ces enjeux semblent relativement peu identifiés et visibles sur la scène publique, au-delà de l'innovation technologique portée dans le cadre de la silver économie. Pourtant, les secteurs concernés sont très nombreux.

PRÉCONISATION 12 :

Mieux anticiper et donner à voir les modifications des filières économiques dues à la transition démographique

La transition écologique et énergétique est désormais identifiée comme un vecteur d'évolutions des métiers et des emplois ; de la même façon les impacts de la transition démographique sur les emplois, les formations et les filières économiques pourraient être anticipés plus fortement.

regards de jeunes

3.1

La démarche

Le Conseil de développement se veut un lieu de dialogue et de débat, ouvert à la diversité de la société civile. En travaillant, courant 2013, sur sa stratégie de communication et de mobilisation de la diversité des acteurs locaux, le Conseil de développement a identifié la nécessité “d’aller vers” pour s’ouvrir davantage à des points de vue et des visions variées du territoire.

Il a ainsi décidé d’expérimenter, pour cette réflexion sur le vieillissement de la population, en sollicitant des personnes non membres du Conseil de développement. Il ne s’agissait pas de leur demander de participer aux réunions organisées (car elles sont, par nature, relativement institutionnelles et difficiles d’accès pour des néophytes, a fortiori lorsque ces derniers ne sont pas familiers avec les réunions) ; il s’agissait plutôt d’organiser des temps d’échanges et de débat en parallèle et d’intégrer les conclusions à la réflexion.

Pour enrichir ainsi ses travaux sur le vieillissement de la population dans le pays de Saint-Brieuc, le Conseil de développement a souhaité recueillir la parole de jeunes, et plus spécifiquement de futurs professionnels de l’accompagnement des personnes. Il s’agissait de croiser leurs regards avec ceux des membres du Conseil de développement.

Le Conseil de développement a ainsi pu échanger avec une centaine de jeunes, issus de six formations différentes[17], à la Maison Familiale Rurale de Plérin et au lycée Jean Moulin à Saint-Brieuc.

Pour recueillir les points de vue et perceptions de ces jeunes, un questionnaire a été élaboré et a été diffusé par voie électronique. 107 personnes y ont répondu. Les résultats ont été présentés et mis en débat auprès des jeunes, au cours de rencontres.

En complément de ce Cahier, cette synthèse a vocation à présenter les points de vue spécifiquement recueillis auprès des jeunes.

De nombreux témoignages, qui illustrent la richesse des échanges intergénérationnels

94 % des personnes interrogées ont fait des stages auprès des personnes âgées, notamment au sein de structures d’accueil spécialisées. De ce fait, les réponses révèlent un lien étroit avec des situations de dépendance. Les conditions de travail du personnel ont aussi été beaucoup abordées.

Les échanges avec les jeunes lors de la présentation des réponses au questionnaire ont permis d’illustrer les réalités des métiers d’accompagnement des personnes âgées dépendantes. Ces témoignages ont montré la réciprocité des échanges entre les personnes âgées et les jeunes tant dans les services que dans l’entraide. Ils ont également mis en avant l’intérêt des jeunes pour les histoires du passé, reflets de la mémoire des anciens.

17 / Bac professionnel services aux personnes et aux territoires – à la MFR et au Lycée Jean Moulin, bac pro Accompagnement, soins et services à la personne, formation pour le diplôme d’État d’aide–soignant, formation de technicien(ne) en intervention sociale et familiale, BTSA développement et animation des territoires

regards de jeunes

Accompagner les personnes âgées : attraits et difficultés du métier

Le sentiment d'être utile, notamment grâce à la reconnaissance témoignée par les personnes âgées est le point positif qui ressort le plus fortement des enquêtes et des échanges. Les jeunes rencontrés y sont ainsi très attachés.

"J'aime beaucoup me rendre utile pour les personnes âgées."

"Les personnes âgées aiment rencontrer des jeunes, elles apprécient de passer du temps avec le personnel de la structure."

Les animations, les activités proposées, la prise en compte, dans la mesure du possible, des besoins et attentes des personnes âgées, le matériel adapté, les compétences des professionnels ont également été relevés comme des points positifs de leurs expériences.

"Le personnel fait le plus possible attention à l'hygiène et au relationnel malgré le peu de temps qui lui reste pour cela."

"Le personnel est toujours à l'écoute."

Toutefois, cela ne doit pas masquer le manque criant de temps, de personnel et de moyens dans l'accompagnement des personnes âgées ; cela peut conduire à des traitements humiliants ou irrespectueux.

"C'est du travail à la chaîne."

La confrontation à la souffrance des personnes, à la solitude (l'absence des familles a ainsi été notée plusieurs fois) et bien sûr à la mort rend également ce métier difficile. Dans certaines situations, l'agressivité et la violence des personnes peut affecter durablement le personnel.

"Les familles devraient s'impliquer davantage."

"Ce qui est dur, c'est de voir la souffrance des personnes."

Les enjeux concernant les conditions de travail

Avoir davantage de moyens, notamment humains, améliorer les conditions de travail sont des nécessités pour répondre au mieux aux besoins et attentes des personnes âgées.

"Le temps manque en général aux soignants et personnellement, je trouve cela dégradant."

Les jeunes insistent également sur l'importance de personnaliser les relations et de s'adapter aux besoins de la personne en fonction de sa pathologie, de ses demandes,…
Seule cette approche peut faciliter le maintien dans l'autonomie ; des interventions avec des professionnels aux compétences complémentaires (ergothérapeutes, aides médico-psychologiques,…) peuvent ainsi faciliter cette approche.
Enfin, les jeunes insistent sur la nécessité d'une plus grande et meilleure coordination entre les interventions médicales, paramédicales et les services d'aide à la personne, afin d'être centré sur la personne.

Les enjeux concernant les formations

Conscients de la hausse des besoins à venir, les jeunes préconisent de les anticiper au mieux et de développer les formations en conséquence. Pour ces dernières, ils soutiennent largement les expériences professionnelles et les stages, et apprécieraient l'alternance. Les échanges avec les professionnels leur semblent ainsi particulièrement formateurs.

Enfin, ils souhaiteraient bénéficier de davantage de connaissances sur les pathologies et le grand âge, afin de mieux comprendre les personnes avec lesquelles ils travailleront.

Adapter le territoire et les services au vieillissement de la population

L'adaptation des logements, des transports en commun, de la ville et des quartiers au vieillissement est un enjeu fortement repéré par les jeunes. Leurs expériences les ont en effet confrontés à des situations complexes : par exemple quand le logement ou une sortie deviennent dangereux pour la personne.

Les jeunes sont également très sensibles à l'accessibilité des services en milieu rural : services médicaux, commerces, loisirs itinérants ou à domicile sont ainsi perçus comme de véritables leviers pour accompagner le bien vieillir.

3.2 Leurs propositions et préconisations pour améliorer la prise en compte des besoins des personnes âgées

Innover pour faciliter le bien vieillir

Les innovations technologiques sont également des outils pour faciliter l'autonomie et le bien vieillir : elles peuvent permettre de créer du mobilier adapté, et même de rendre plus attrayant et plus "design" du matériel classique (déambulateurs par exemple). Les loisirs pourraient également être innovants, pour s'adapter aux personnes âgées à mobilité réduite, malentendantes, malvoyantes.

L'intergénérationnel et la solidarité, de vraies solutions

Favoriser et développer la mixité intergénérationnelle à l'échelle de micro-quartiers, développer le covoiturage intergénérationnel ou encore la cohabitation entre les jeunes et les plus vieux sont des pistes crédibles mais surtout nécessaires, pour faciliter le bien vieillir sur les territoires. La convivialité au cours d'événements festifs locaux est également identifiée comme un levier pour limiter l'isolement. Les jeunes proposent de faciliter l'implication des personnes âgées dans la vie sociale et associative, mais également de davantage tenir compte des besoins exprimés et des expressions des personnes âgées. Enfin, pour les jeunes, les familles et les associations ont un rôle de solidarité nécessaire auprès des plus âgés.

Pour aller plus loin…

Aborder la question du vieillissement en mettant l'accent sur les richesses et les atouts induits par cette mutation démographique, c'est aborder le sujet positivement et c'est surtout identifier des opportunités de développement du territoire.
C'est également imaginer et encourager les manières du bien vieillir et du bien vivre localement ; car le vieillissement ne concerne pas uniquement les acteurs médico-sociaux, mais l'ensemble de la société et des politiques publiques. Peut-on par exemple encore parler de développement durable sans anticiper le vieillissement de la population et ses conséquences, sur l'emploi, les modes de vie, les pratiques des sphères publiques et privées ?

Anticiper, c'est d'abord changer le regard sur le vieillissement, reconnaître et accompagner les atouts que les personnes âgées apportent sur et pour le territoire ;

Anticiper, c'est encourager la solidarité entre les différents âges, et organiser la société et les lieux de vie en conséquence ;

Anticiper, c'est informer, communiquer, promouvoir et préparer aux changements qui favoriseront le maintien à domicile le plus longtemps possible ;

Anticiper, c'est associer et impliquer la diversité de la population, les plus âgés, les jeunes, les professionnels et futurs professionnels, les porteurs de projets pour imaginer le mieux vieillir demain ;

Anticiper, c'est enfin comprendre que cette mutation démographique est transversale ; que la plupart des secteurs d'activité sont, ou seront concernés, et que les politiques publiques locales doivent en prendre la mesure.

C'est l'ensemble de la société qui doit s'adapter, se modifier et envisager les moyens du mieux vivre ensemble, toutes générations confondues.

Les cahiers

SEPTEMBRE 2015 | #10

LES CAHIERS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION BRIOCHINE ET DU PAYS DE SAINT-BRIEUC

Conseil de développement de l'agglomération briochine et du pays de Saint-Brieuc
Centre Hemera
8 rue des Champs de Pies
CS 40 532
22035 SAINT-BRIEUC
✆ 02 96 58 62 26
etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org

Retrouver cette publication et les autres travaux du Conseil de développement sur le site internet du pays de Saint-Brieuc

www.pays-de-saintbrieuc.org

Avec le soutien financier

Traduction en breton assurée par Telenn

■ Cyan100.com | 08-15-435 | © photos : i-stock | Imprimé dans le respect de l'environnement sur du papier 100% recyclé